Collectif Enseignement Tunisie : parents, enseignants, anciens élèves, Conseillers Consulaires.

Tunis, le 27 janvier 2018

Monsieur le Président de la République,

A toutes les personnes concernées par l'AEFE et son avenir,

Nous, anciens élèves, parents d'élèves, enseignants et Conseillers Consulaires, nous tenons à vous rappeler notre attachement sans faille à nos établissements français en Tunisie.

Nous avons été élèves dans ces établissements, nous avons fait le choix pour nos enfants de cet enseignement, nous y travaillons, nous représentons la communauté française. Tous, à ces divers titres, nous souhaitons vous interpeler sur les décisions prises enversl'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etrangerainsi que sur les annonces concernant son avenir.

Rappelons que l'amputation de 8 % du budget del'AEFE a été une décision lourde de conséquences en Tunisie.

- **déjà 8 (peut-être 9) postes d'enseignants titulaires sont fermés pour la prochaine année scolaire** sans que nous n'ayons la certitude que cette hémorragie ne soit accentuéepar des non-renouvellements de détachements – situation récurrente chaque année maintenant- ou des refus de détachements par les académies d'origine, ou simplement, par de nouvelles fermetures qui ne seraient pas encore annoncées.**Nous demandons qu'aucun poste ne soit non pourvu au motif de refus de détachement ou de refus de renouvellement de détachements.**La baisse constante de la proportion de titulaires français remet en cause l'enseignement dispensé. Les discours volontaires sur la formation future des personnels recrutés localement ne tiennent pas devant les disparitions des postes d'enseignants dont la mission était justement d'assurer la formation de ces personnels.

- **les frais de scolarité sont en augmentation de 9 % pour la prochaine rentrée scolaire**, sans prendre en compte l'explosion des frais de première inscription (qui vont plus que doubler). Ces choix financiers auront des conséquences pour les familles qui devront dorénavant s'acquitter de frais encore plus conséquents. Nous ne voulons pas d'un enseignement réservé à une élite économique, si éloigné de l'esprit de l'éducation à la française. L'avenir budgétaire de ce réseau ne peut s'appuyer davantage sur les familles.

- **nos établissements cumulent une dette** qui, sous l'effet de la dévaluation du dinar et l'inconvertibilité de la monnaie, augmente mécaniquement et fragilise grandement les budgets de nos établissements. Jusqu'en 2012, il était possible à nos établissements, par l'intermédiaire

de la Chancellerie, de s'acquitter de leurs participations au budget de l'agence. Ce n'est plus possible aujourd'hui, ce qui entraîne à la fois une augmentation de leurs dettesmais aussi une perte de ressources conséquente pour l'AEFE. Nous demandons à ce que les établissements puissent à nouveaus'acquitter de leurs participations au budget de l'agencepar l'intermédiaire de la Chancellerie.

- nous constatons des **difficultés accrues pour recruter des personnels localement** avec les mêmes compétences qu'au préalable. La langue française est malheureusement en recul en Tunisie. Si nous regrettons cette situation, nous ne pouvons envisager que cela soit le cas au sein de nos établissements. De plus, si les programmes tunisiens et français étaient par le passé très proches, ce n'est plus le cas aujourd'hui.La différence pédagogique et le niveau linguistique ne permettent pasd'assurer l'enseignement promis.On nous parle de « riche vivier » en Tunisie alors que depuis dix ans, un très grand nombre de formations universitaires sont dispensées désormais en langue arabe.

Nous, anciens élèves et parents d'aujourd'hui, avions fait le choix de cette éducation pour sa culture, sa langue, son savoir-faire et l'excellence de l'enseignement qui y était dispensé. La Tunisie a largement participé à l'effort collectif, **nous vous demandons de stopper cette « hémorragie »**.Nous vous prions de nous entendre et de réfléchir à l'avenir de ce réseau qui nous a tellement apporté et que nous ne pouvons nous résoudre à voir fragilisé. **Nous vous demandons de revenir sur les décisions prises et de tout mettre en œuvre afin de préserver et même de développer ce réseau qui voitgrandir les futurs ambassadeurs de la francophonie et de l'amitié entre nations.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute et cordiale considération.

Les signataires :

Association de parents d'élèves : APEESFT
LIPE ERT : Liste indépendante des parents d'élèves ERT
FCPE : représentant de l'école Guy De Maupassant et Charles Nicolle
Association des anciens élèves
Syndicats d'enseignants : Snes-FSU / SNUipp-FSU / Se-UNSA
Conseillers Consulaires : Madeleine Berger Ben Naceur / Martine Vautrin Djedidi / Laurent Caizergues / Francis Gaetti / Michel Zucchero /